

# PUBLIER TON LIVRE

[ *Communication* ]



Nous sommes nombreux à avoir des idées de livres, ou des domaines d'expertise dont on nous a dit : "Tu devrais écrire un livre"... Mais, concrètement, comment s'y prendre pour que ce livre voie le jour ? On te livre ici nos meilleurs conseils !

## L'ÉCRITURE

- - - - X

Tout d'abord, définis ton thème et ton style : livre d'inspiration, roman, recueil de poèmes ou de pensées, méditations quotidiennes... Qu'est-ce qui sera le plus pertinent ?

Ensuite, prends le temps de définir le rythme d'écriture qui te convient le mieux. Bloque une journée entière pour ça, ou au contraire, prends un court moment de temps en temps suivant l'inspiration, etc. Si tu dois bloquer des journées, ou demi-journées, fixe-les dans ton agenda.

Construis de la façon qui te ressemble et qui est pertinente selon le type de livre que tu écris. Établis d'abord un plan général, ou au contraire, vas-y suivant tes tripes. Travaille d'abord la conclusion ou l'introduction, écris dans l'ordre que le lecteur suivra ou d'abord les moments clés de l'histoire, ou les points stratégiques que tu veux développer. Toutes ces stratégies sont valides, l'essentiel est de définir celle qui fonctionne pour toi.

Choisis des personnes pour te relire, dont tu accepteras les remarques. Si ton style est trop lourd, tes phrases trop longues, ta construction trop difficile à comprendre, il est important que tu puisses l'entendre pour améliorer ton manuscrit.

## L'ÉCHÉANCE

- - - - X

Donne-toi une échéance, et aie quelqu'un qui s'assure que tu la respectes. Par exemple : je décide de terminer mon premier chapitre pour telle date. Ou bien, je fais lire ma première partie à telle personne pendant l'été. Tu peux découper les échéances en autant d'étapes que nécessaire. L'enjeu n'est pas de terminer absolument à

ces dates, mais bien plutôt d'avoir un objectif vers lequel avancer. Écrire un livre est un long exercice, qui ressemble plus à un marathon qu'à un sprint. Sans échéance finale, on peut constamment laisser ce projet passer au second plan. Au final, on met des années à aboutir, et c'est dommage.

Un second danger est le perfectionnisme. Ton livre pourra toujours être plus ceci ou moins cela ... À un moment donné, il faudra décider qu'il est prêt, comme le dit le fameux adage "Fait vaut mieux que parfait". Avoir une échéance t'aidera à décider de t'en tenir là.

## LA (OU LES) PRÉFACE(S)

- - - - X

Suivant ton sujet, il peut être intéressant de choisir une ou plusieurs personnes dont les voix sont reconnues dans le domaine que tu abordes. Si tu as déjà contact avec ces personnes, c'est l'idéal, tu pourras facilement leur expliquer ton projet et leur demander si elles acceptent de prendre le temps de lire ton manuscrit et de le préfacier. Leur avis pourra ajouter de la crédibilité à ton propos.

Cependant, ne sois pas déçu si les personnes que tu sollicites déclinent : elles peuvent simplement ne pas avoir le temps, elles peuvent aussi estimer que c'est un exercice qui leur est trop pénible, etc. Cherche simplement quelqu'un d'autre, ou passe-toi d'une préface : elle n'est pas indispensable et peut aussi être ajoutée lors d'une réédition.

## LA CORRECTION

- - - - X

Cette étape-là, à l'inverse, est incontournable. C'est inévitable : tout le monde fait des fautes de frappe, des fautes de syntaxe, etc. Il est utile d'imprimer le manuscrit, une fois terminé, pour effectuer encore une correction papier. En effet, l'œil n'enregistre pas la même chose sur l'écran que sur le papier, et quel que soit le nombre de corrections que tu auras faites ou fait faire sur l'écran, il en restera toujours une fois imprimé. Plusieurs corrections valent mieux qu'une, en variant les correcteurs si possible.

Un éditeur (soit une maison d'édition, soit un professionnel autonome) te sera précieux : c'est son métier de repérer les fautes d'orthographe, de ponctuation, etc., mais aussi de repérer les tournures de phrases incorrectes ou lourdes. Si tu es convaincu(e) que ce que tu as à dire vaut la peine d'être publié, poursuis l'excellence jusque-là. Cela donne de la crédibilité et du poids à ton propos ou, au moins, ça ne lui enlève pas, ce qui peut arriver si ton texte est truffé de fautes.

## L'ÉDITION/IMPRESSION

- - - - X

À cette étape, plusieurs choix se présentent à toi : contacter des maisons d'édition, en créer une, ou imprimer en auto-édition. Chaque possibilité offre des avantages et des inconvénients.

### Les maisons d'édition

Elles vont accepter ou refuser ton manuscrit, avec ou sans explication. Si elles l'acceptent, elles se chargent de toutes les corrections, de la mise en page, l'impression, la publicité. C'est donc moins contraignant, mais ce n'est pas gratuit. Pour un premier livre, les auteurs qui passent par une maison d'édition y gagnent un pourcentage souvent très bas. Tu y gagneras donc moins financièrement, mais ton livre sera très probablement diffusé plus largement.

Concernant tout ce qui touche aux contrats avec les maisons d'édition, le site [sgdl.org](http://sgdl.org) est une mine d'informations très précieuse.

### Créer sa maison d'édition

Cette option présente l'avantage de te permettre de décider toi-même des partenariats que tu souhaites nouer. Et bien sûr, tu t'assures que ton texte soit imprimé puisque tu te charges de le faire ! Attention cependant : il s'agit d'une création d'entreprise. Il faudra donc se renseigner comme il convient sur les contraintes légales de rémunération, déclarations, etc. La forme d'entreprise la plus simple à gérer au quotidien est la Société par Actions Simplifiée (SAS).

## L'auto-édition

En France, avant de commencer l'auto-édition de ton livre, il faut te déclarer comme artiste-auteur. C'est un statut spécifique, au même titre que celui d'auto-entrepreneur, comme tu le verras au paragraphe suivant. Ceci fait, tu peux contacter un imprimeur et lancer la communication en vue des ventes. Bien sûr, cela te permettra d'y gagner plus financièrement : tous les bénéfices sont nets une fois que tu auras remboursé les coûts d'impression et éventuellement d'édition (de correction). N'oublie pas de déclarer ce revenu, cependant.

La contrainte la plus fréquente dans ce cas est le problème de la diffusion. Cela reste difficile de vendre ton livre au-delà de ton réseau, plus ou moins restreint. Cependant, en utilisant beaucoup les réseaux sociaux et en faisant parler de toi, tu peux atteindre ta cible. C'est un vrai travail à considérer dans le choix que tu feras du type d'édition qui te convient.

### Le statut d'artiste-auteur

Quel que soit ton choix en matière d'édition, il te faudra déclarer tes revenus en tant qu'auteur. Pour cela, tu dois te déclarer comme tel et effectuer les quelques démarches administratives nécessaires. Elles sont toutes expliquées sur les sites suivants :

[La Sécurité sociale des artistes auteurs](#)

[Comment se déclarer artiste-auteur](#)

[URSSAF / Artistes-auteurs](#)

## LA SORTIE DE TON LIVRE

- - - - x

Elle dépendra beaucoup du type d'édition pour lequel tu auras opté. Comme évoqué plus haut, une maison d'édition se chargera de la communication, publicité, interviews éventuels et de la distribution. Dans le cas où tu as opté pour l'auto-édition, tu pourras assurer la promotion de ton livre en utilisant ton réseau, les réseaux sociaux, ou encore en proposant d'intervenir à des émissions/événements qui se rapportent au sujet que tu traites.

Hâte de te lire !